Il y a 140 ans, l'Ecole Normale de l'Etat ouvrait ses portes

Dans l'article précédent, nous avons évoqué brièvement l'évolution de l'enseignement dans nos provinces. Nous allons maintenant nous intéresser à l'inauguration de l'Ecole Normale de Mons et à la première année académique (1876-1877).

2- L'inauguration

Les origines[1]

Comme nous l'avons écrit dans l'introduction, la loi de 1866 crée quatre nouvelles écoles normales (Gand, Bruges, Liège et Mons).

L'Etat engage alors des pourparlers avec les pouvoirs communaux pour sonder leurs possibilités financières et leur volonté d'accueillir ces futurs établissements. De son côté, la ville de Mons propose les bâtiments d'une ancienne prison pour former les étudiants. Devant le refus bien compréhensible du pouvoir central, la *cité du doudou* accepte finalement *d'intervenir dans les dépenses et de fournir les terrains nécessaires. Elle y met la condition que l'Etat admette à l'école d'application*[2]*, entièrement à sa charge, au moins deux cents enfants pauvres*.

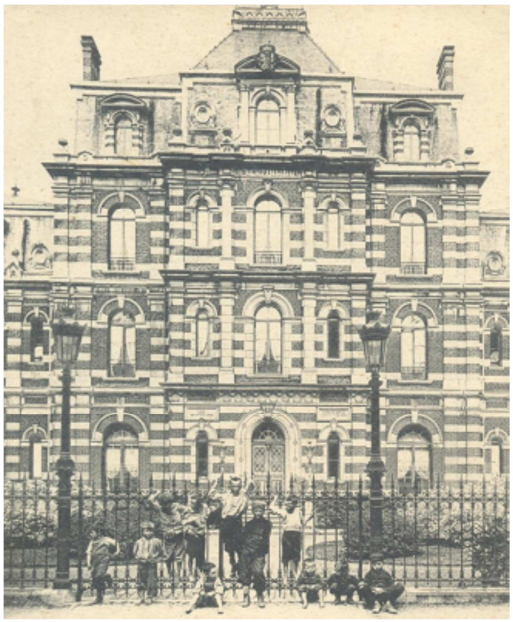

Cette carte postale datée des environs de 1900 montre des enfants désœuvrés devant les grilles de l'Ecole Normale. En agrandissant le groupe à l'avant-plan, on s'aperçoit que plusieurs garçons ne portent pas de chaussures. Sans doute s'agit-il des *enfants pauvres* dont il est question plus haut.
(Collection particulière G. Waelput)

[1] MERCKX, J., *Cent ans au service du peuple*, Mons, Ecole Normale Primaire, 1978, pp. 5 et 6
[2] Créée en 1878

Suite à cet accord, l'arrêté royal du 17 février 1870 désigne la ville de Mons comme siège d'une école normale pour instituteurs. Joseph Hubert, l'architecte montois est choisi pour établir les plans du nouvel édifice dont la première pierre est posée le 12 septembre 1872. Les travaux de l'entrepreneur Gorez de Beloeil sont ralentis dans un premier temps par les soubassements des anciennes fortifications mais finalement, quatre ans plus tard, l'école normale peut ouvrir ses portes.

L'architecte : Joseph Hubert[3]

Né à Mons le 13 mars 1822, après des études brillantes au Collège de la ville, Joseph Hubert entre à l'Ecole Centrale de Paris, d'où il sort en 1844 avec le diplôme d'ingénieur, obtenu avec la plus grande distinction. Nommé en 1866 architecte communal, il est chargé de nombreux travaux pour les administrations publiques. Il conçoit le tir communal (1868), l'hôpital civil (1869-1875), les bâtiments de la distribution d'eau (1871), le piédestal de la statue de Léopold Ier (1872) et l'Ecole Normale de l'Etat pour instituteurs (1872-1876). Il a en outre construit de nombreux édifices publics : hôtels de ville, églises, écoles. On lui doit ainsi les groupes scolaires de Quaregnon, Boussu, Flénu, Cuesmes, Hornu, Dour…et les hôtels de ville de Boussu, Dour, Wasmes et Frameries.

Joseph Hubert[4]

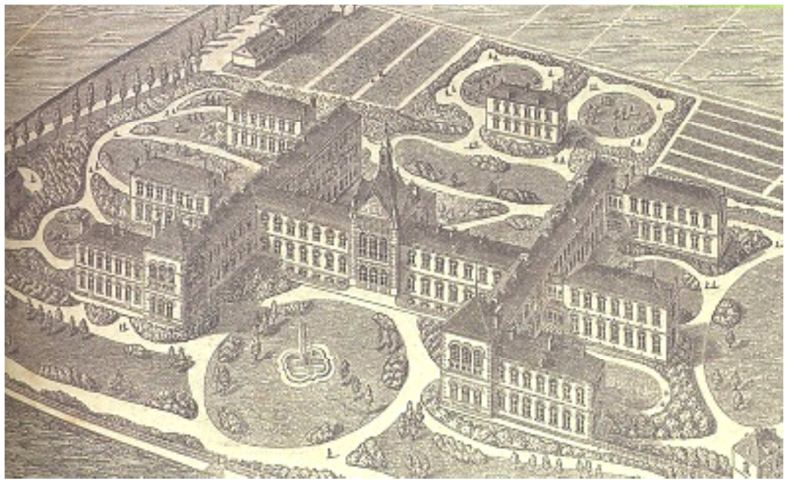

L'hôpital civil de Mons[5]

A sa mort en 1910, Joseph Hubert est très respecté dans les milieux intellectuels où son avis d'érudit éclairé fait souvent autorité. Sa réputation dépasse nos frontières : il obtient ainsi

[3] PUCHOT, E., *Joseph Hubert, 1822-1910*, Annales du Cercle Archéologique de Mons, T. XXXIX, Mons, 1910
[4] https://portail.umons.ac.be/FR/universite/admin/biblio/Pages/hubert.aspx
[5] *1000 personnalités de Mons et de la région, Dictionnaire biographique*, Waterloo, Avant-Propos, 2015, p. 481

plusieurs médailles d'or d'architecture au niveau international à l'exposition de Paris (1878 et 1889) ainsi qu'à celle de Londres (1884).

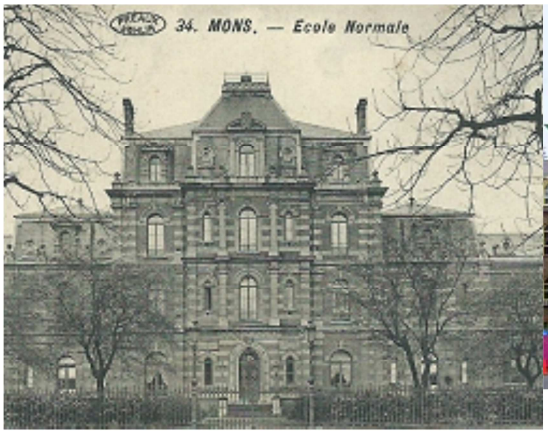

Le bâtiment central de l'Ecole Normale
(Collection privée G. Waelput)

***Vassar College* est actuellement une université privée mixte, située à Poughkeepsie, dans l'État de New York[6]**

Très consciencieux, J. Hubert a visité de nombreuses écoles aux USA dons le collège Vassar.
Il était très intéressé par les excellentes conditions d'hygiène de ces établissements.
Mais n'y aurait-il pas un air de famille entre les deux établissements ?

Le bâtiment

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'école normale de Mons ne passe pas inaperçue. Avec un bâtiment central mesurant 128 mètres sur 50, elle en impose par une monumentalité typique de l'architecture de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Il ne nous appartient pas de juger des qualités esthétiques ; nous préférons livrer à votre critique quatre appréciations (deux du XIX^{e} siècle et deux du XX^{e} siècle) qui démontreront, s'il en est encore besoin, que l'art est le reflet d'une époque.

TH. BRAUN, 1884[7] : …*aucun établissement d'instruction du nouveau monde, pas plus que du continent, n'égale en importance et en développement, sinon en magnificence ceux dont nous parlons* (Liège et Mons)… *Ainsi en quatre années…cette construction grandiose, véritable palais de l'instruction populaire, a été érigée sur le sol montois…*

G. DECAMPS, 1894[8] : *C'est un édifice qui plaît par ses belle proportions, son appareil en briques coupé de bandeaux de pierre bleues qui rompent la monotonie des lignes d'une ornementation peu compliquée. L'intérieur est parfaitement distribué et, sous le rapport de l'hygiène, répond aux conditions que le progrès moderne exige d'un établissement scolaire.*

[6] https://www.vassar.edu/
[7] BRAUN, TH., *L'école normale de l'Etat à Mons*, extrait de l'*Abeille*, revue pédagogique, Mons, 1884, pp.3-12. L'auteur était inspecteur des écoles normales.
[8] DECAMPS, G., *Mons, Guide touristique*, Mons, V. Janssens, 1894, p.59.

CH. PIERARD, 1974[9] : *Le dernier quart du XIX^e^ siècle est aussi l'époque des grandes constructions scolaires… Ces écoles sont de vastes bâtiments répartis autour d'une ou de plusieurs cours de récréation; les classes s'ouvrent sur de longs couloirs ; les pièces sont hautes et difficiles à chauffer ; les cages d'escalier occupent une place énorme … la place perdue souvent récupérée au XX^e^ siècle par la construction de planchers supplémentaires ou de salles dédoublées en hauteur…*

J. MERCKX, 1978[10] : *Sans nous laisser entraîner par l'envolée triomphaliste de ce témoin passionné* (Braun, cité plus haut), *reconnaissons que nous nous trouvons en présence d'un ensemble architectural impressionnant tant par l'ampleur de ses proportions que par le parti-pris de monumentalité qui animait son auteur… Joseph Hubert a trouvé les bons principes de l'architecture créatrice par la simplicité expressive des volumes, les belles proportions des vides et des pleins, la symétrie, la sobriété de l'ornementation.*

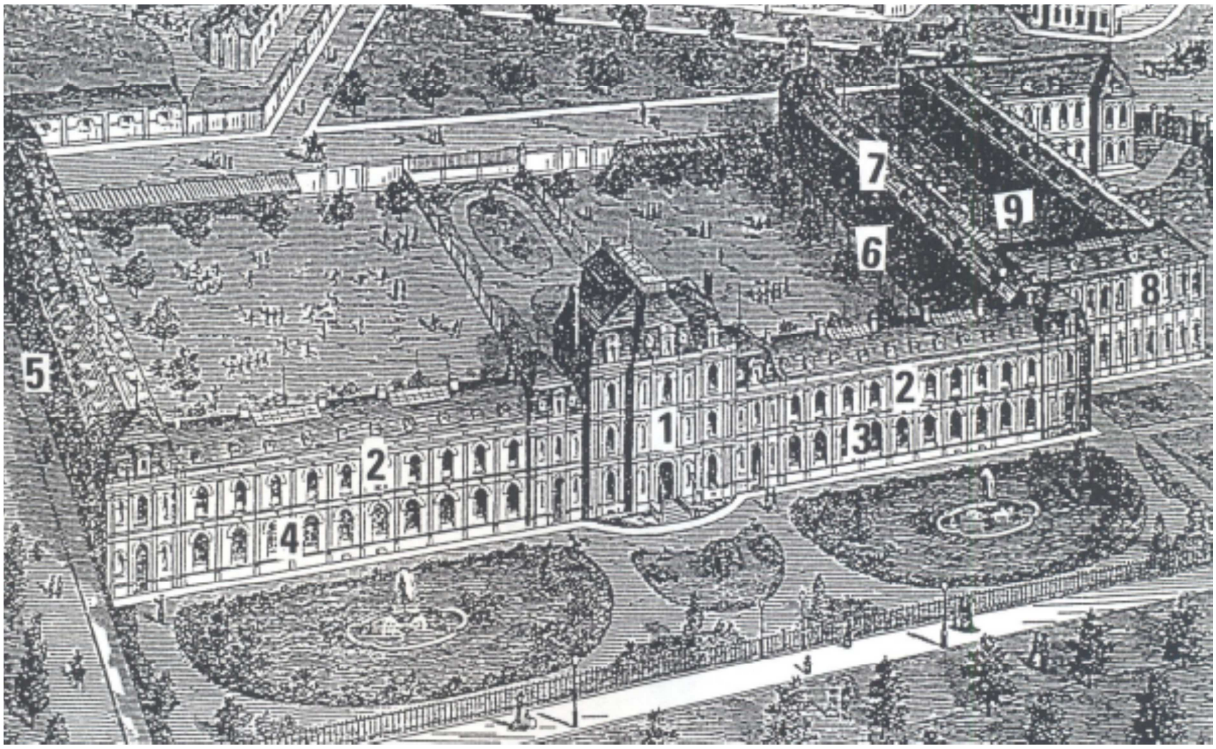

1-Bureau du directeur ; 2- Dortoirs ; 3- Trois classes de *normalistes*, bibliothèque
4- Salles de musique, de dessin, de récréation ; 5- Six classes de la section d'application
6- Salle de gymnastique, parloir, économat ; 7- Chapelle, sacristie, logement du professeur de religion
8- Infirmerie ; 9- Cuisine et bureau du proviseur[11]

[9] PIERARD, CH., *L'architecture civile à Mons*, Gembloux, Duculot, 1974, p. 59
[10] MERCKX, J., *op. cit*., p. 7
[11] Document extrait de BRAUN, TH., *op. cit*., p.5

La cérémonie officielle de l'inauguration

Le gouvernement catholique désigne l'abbé Alphonse Lecomte comme directeur le 19 septembre 1876 et annonce la visite du Ministre de l'Intérieur J.B.-C. Delcour pour l'inauguration prévue pour le 15 octobre. Mais les réactions véhémentes de l'opposition libérale vont retarder la cérémonie.

L'Organe de Mons[12], journal libéral très anticlérical, nous donne un aperçu du climat politique de l'époque qui annonce la guerre scolaire de 1879 : *Le R. P. Delcour …lancerait donc un nouveau défi à nos libérales populations en venant promener à Mons sa nullité aussi prétentieuse qu'ultramontaine. Eh bien, que ce laquais galonné de l'épiscopat y vienne ; mais nous craignons bien qu'on ne lui fasse une réception dont il n'ira pas se vanter à Bruxelles.*

Finalement, l'inauguration de l'école et la proclamation de l'ouverture des cours ont lieu le 9 novembre 1876, en l'absence de ministre, peu rassuré de l'accueil probable des Montois. En présence des professeurs, des étudiants et de leurs familles, l'abbé Lecomte prononce un discours dont voici la conclusion : *…en résumé, Messieurs, voici comment, tous ici, nous comprendrons la mission qui nous est confiée : former des instituteurs solidement instruits, dans les limites du programme qui nous est tracé ; former des maîtres moraux et religieux et, comme tels, des citoyens dévoués à leur pays et à leur Roi. C'est là une tâche patriotique et grande ; mais pour l'accomplir, nous y apporterons persévérance et zèle en nous souvenant de la devise nationale : l'Union fait la force !*

Le ministre Delcour fait attendre sa visite officielle jusqu'au 23 avril. Accompagné du gouverneur, le prince de Caraman-Chimay, du bourgmestre M. Dolez et de nombreux hauts fonctionnaires, il se rend au réfectoire où le directeur avec une légère ironie l'accueille en ces termes : *Au moment où pour la première fois nous avons l'honneur de vous posséder ici*[13]…

L'inauguration dans la presse montoise

D'une part, nous trouvons *Le Hainaut*, journal catholique qui défend les actions du gouvernement et, d'autre part *L'organe de Mons* violemment anticlérical et porte-parole du parti libéral dans l'opposition en 1876.[14] Quant à la *Gazette de Mons*, autre quotidien de tendance libérale, elle tient des propos plus modérés, en apparence du moins.

[12] Alors qu'à notre époque les journaux aseptisés « ratissent large », la presse du XIX^{e} siècle est féroce et sans nuance : elle injurie, se moque et traîne dans la boue les adversaires politiques.
[13] Les extraits des discours de l'abbé Lecomte sont extraits de BRAUN, TH., *op. cit*., pp. 15 et 19
[14] LEFEVRE, P., *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons*, Louvain, Nauwelaerts, 1965

Réactions à la suite de l'inauguration de l'école normale (9/11/1876)
Les trois articles sont du 13/11/1876

L'Organe de Mons **(libéral)**	***Gazette de Mons*** **(libéral)**	***Le Hainaut*** **(catholique)**
Du discours de l'abbé Lecomte, nous extrayons ce passage qui prouve bien que l'Ecole du Boulevard ne sera qu'une fabrique de sacristains : *…Mais si tous nos soins doivent tendre à faire des instituteurs véritablement instruits et à développer en eux d'une façon harmonique les forces physiques et les facultés intellectuelles (en soumettant ces Messieurs aux pratiques abrutissantes du catholicisme) nous ne pouvons méconnaître que la mission des maîtres s'élève plus haut encore et qu'ils doivent surtout former des populations morales, religieuses et patriotiques.* *Farceur d'abbé qui prétend faire accroire qu'on peut encore être un bon patriote tout en subissant la loi du Vatican…Mais laissons-lui ses illusions…et n'en caressons aucune quant à nous : car les produits de l'Ecole Sacristie seront assurément de tristes Sires parmi lesquels se recrutera la valetaille de MM. les curés…*	*Le Moniteur publie ce matin le discours prononcé par M. l'abbé Lecomte, le 9 novembre à l'inauguration de notre école normale…* *Le discours de M. Lecomte a été ce qu'on pouvait naturellement attendre d'un abbé : il veut des instituteurs instruits, capables de former des populations religieuses, conformément au but social de la loi de 1842.* *Ainsi qu'on le voit, notre Conseil Communal a eu parfaitement raison de protester contre cette nomination.*	*Personne n'a oublié que bonne maman « Gazette de Mons » ne savait pas lire le latin.* *Il paraît qu'elle ne lit pas mieux le français.* *C'est ce qu'elle nous prouve en rendant compte d'une phrase prononcée par M. L'abbé Lecomte à l'ouverture de l'Ecole normale. M. l'abbé Lecomte, dans le discours que tout le monde a pu lire hier au « Moniteur »…a dit que la mission des maîtres est de former des populations morales, religieuses et patriotiques.* *Soit abaissement de toutes les facultés y compris la vue, soit mauvaise foi, ce que nous ne pouvons admettre, bonne maman « Gazette » n'a pu achever la phrase et s'est arrêtée avant le dernier mot.* *Le procédé, pour être mesquin, n'en est que plus maladroit car il ne peut donner le change à personne et il prouve à quelles armes en est réduit le « parti des lumières ».* *Encore un faux pas, bonne maman, encore un faux pas.*

Comme on le voit aisément, la presse du XIX^{e} siècle ne fait pas dans la dentelle. Les journaux libéraux « bouffent du curé » à longueur de pages tandis que les quotidiens catholiques ne sont pas en reste face à leurs adversaires politiques. On est loin du contenu actuel très aseptisé et peu polémique.

L'Ecole Normale de Mons est sur les rails. Dans le prochain article, nous examinerons les différents acteurs de cette première année académique, l'organisation des études et le fonctionnement de l'internat.

Gérard Waelput

Professeur honoraire d'histoire à la Haute Ecole de la Communauté Française de Mons